PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 10 décembre 2015 à 19h, sous la présidence du maire, monsieur Denis Martin.

Présences: Margaret Lavallée, Frédéric Berthiaume

Karine Gauthier, Michel Mendes, Micheline Groulx Stabile

Benoit Ferland, directeur général Jacques Robichaud, greffier

Absence: Manon Robitaille

Séance extraordinaire

La séance est ouverte par monsieur le maire Denis Martin à 19h07.

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST

Proposé par madame Micheline Groulx Stabile Appuyé par madame Karine Gauthier et unanimement résolu

2015-12-10.280 D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

ADOPTÉE

2. Adoption du budget 2016

IL EST

Proposé par monsieur Frédéric Berthiaume Appuyé par madame Micheline Groulx Stabile et unanimement résolu

2015-12-10.281

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'année 2016, telles que présentées :

SOMMAIRE DES RECETTES		
Taxes	20 380 100 \$	
Paiements tenant lieu de taxes	395 500 \$	
Autres recettes de sources locales	5 006 900 \$	
Transferts	718 900 \$	
RECETTES	26 501 400 \$	
SOMMAIRE DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES		
Administration générale	4 134 600 \$	
Sécurité publique	5 669 600 \$	
Transport	3 197 700 \$	
Hygiène du milieu	3 545 300 \$	
Santé et bien-être	115 000 \$	
Aménagement, urbanisme et	903 200 \$	
développement	903 200 \$	
Loisirs et Culture	3 000 400 \$	
Frais de financement	2 041 000 \$	
Sous- total dépenses	22 606 800 \$	

Autres activités financières		
Remboursement de la dette à long terme	3 792 800 \$	
Affectations		
Surplus accumulé non affecté	(378 000) \$	
Réserves financières, fonds réservés et montant à pourvoir dans le futur	372 200 \$	
Activités d'investissement	107 600 \$	
Sous-total affectations	101 800 \$	
DÉPENSES	26 501 400 \$	

DE PUBLIER un document explicatif du budget 2016 dans un journal diffusé sur le Territoire, aux lieux et place d'une distribution de porte à porte.

ADOPTÉE

3. Adoption du programme triennal des immobilisations 2016, 2017 et 2018

IL EST

Proposé par monsieur Michel Mendes Appuyé par madame Margaret Lavallée et majoritairement résolu

2015-12-10.282

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018, tel que présenté et montrant sommairement :

	Sans subvention	Avec subvention
Année 2016	4 490 000 \$	1 621 500 \$
Année 2017	5 170 000 \$	3 388 000 \$
Année 2018	3 900 000 \$	2 151 000 \$

DE PUBLIER un document explicatif du programme triennal d'immobilisations dans un journal diffusé sur le Territoire, aux lieux et place d'une distribution de porte à porte.

Pour la proposition : 4 Contre la proposition : 1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

4. <u>Période de questions (maximum 30 minutes)</u>

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 19h30. Aucun citoyen ne questionne le conseil. La période de questions se termine à 19h30.

5. <u>Levée de la séance</u>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30 par le maire.

<u>ADOPTÉE</u>

Signé *Denis Martin*

Denis Martin, maire

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.

Signé Jacques Robichaud

Directeur des services juridiques et greffier